

## Fiche d'inscription à la Formation optionnelle Apnée

VERNY/BOULAY – 26 et 27 mars 2022

La commission Apnée du CODEP 57 avec le soutien de la CRA GRAND EST, organise une formation optionnelle Apnée.

➤ Nombre maximum d'inscriptions : **16 candidats.**

➤ Clôture des inscriptions : **10 mars 2022.**

Un programme de ces journées parviendra aux candidats et cadres par retour de mail.

Informations complémentaires concernant :

➤ La formation optionnelle :

<https://apnee.ffessm.fr/uploads/media/docs/0001/03/da7a837317922820c0ecb101674be7abd9a1ded0.pdf>

### Conditions d'inscription :

- Être titulaire d'une licence F.F.E.S.S.M. en cours de validité;
- Être en possession d'un CACI à la pratique des activités subaquatiques de moins de 1 an à la date de la formation.
- Être au minimum, initiateur d'une des commissions de la F.F.E.S.S.M
- Être en possession de la carte de RIFA-X suivant la commission d'appartenance.
- Etablir par le président de votre club une lettre de recommandation (formulaire ci-joint)

**Nota :** La formation optionnelle peut donner lieu à la délivrance de la carte d'Initiateur-Entraîneur Apnée Niveau 1 uniquement pour les cadres de la commission technique.

### Frais d'inscription :

- Pour les 2 jours de formation (repas de samedi midi compris), les frais s'élèvent à **50,00 €.**
- Les cartes IE par la formation optionnelle et RIFA-A seront réglées sur place à savoir 12 € par carte.
- Ne sont pas prévus les frais éventuels d'hébergement.

Les fiches d'inscription, les copies justificatives ainsi que le chèque d'inscription à l'ordre du **COMITE MOSELLE PLONGEE FFESSM** sont à adresser à :

Vincent Muller  
7, rue du capitaine Platel 57220 BOULAY  
Par mail à : [sabine.muller6@orange.fr](mailto:sabine.muller6@orange.fr)

Toute l'équipe pédagogique, sera heureuse de vous accueillir à :  
ACADEMOS-CITE SPORTS ET JEUNESSE  
2 RUE PLENIERE  
57420 VERNY

Horaires : 8h00 – 18h30 (samedi) et 8h30 – 12h00 (dimanche)

Eco responsable : afin de limiter les déchets, merci d'apporter vos verres et couverts réutilisables.

Mise en situation pratique : prévoir votre équipement apnée piscine

Formation en salle : prévoir le nécessaire pour écrire lors du travail en salle.

Situation sanitaire : Compte tenu de la réglementation applicable à ce jour, la présentation d'un pass sanitaire sera exigée. Les autres dispositions seront précisées avec l'envoi du programme.

## FICHE D'INSCRIPTION

### Formation optionnelle Apnée

**VERNY - BOULAY, les 26 et 27 mars 2022**

**NOM :** .....

**Prénom :** .....

**e-mail :** .....

**Téléphone :** .....

**Date de Naissance :** .....

**N° DE CLUB** ..... **et NOM DE CLUB :** .....

**N° LICENCE :** .....

**Adresse complète :** .....

.....

.....

#### Joindre :

- Copie de la licence FFESSM en cours de validité ;
- Copie du CACI à la pratique des activités subaquatiques de moins de 1 an à la date de la formation
- Copie de la carte E1 minimum
- Copie de la carte RIFAx
- Chèque de 50 € à l'ordre du : **COMITE MOSELLE PLONGEE FFESSM.**
- Renseigner « Présentation par le club » avec signature du Président de club (ci-dessous)
- Si détenu : copie de la carte RIFA-A et Niveau apnée

#### Sera à régler à l'issue de la formation :

- Chèque de 12€ pour la carte IE1-2
- Chèque de 12€ pour la carte RIFA-A

**TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSE**

#### Présentation par le club

Je soussigné ..... président(e) du club ..... encourage la participation de ..... encadrant actif au sein du club à la formation optionnelle apnée.

Cette formation aux recommandations de la commission apnée de la pratique de la discipline, nous permettra de sécuriser nos activités.

Fait à .....

Signature et cachet du Club

Le ...../...../2022